

Les standards MMS pour l'élaboration de plans de mobilité

**un cadre de référence pour l'élaboration de
concepts et plans de mobilité efficaces**

Version du 25 mars 2025

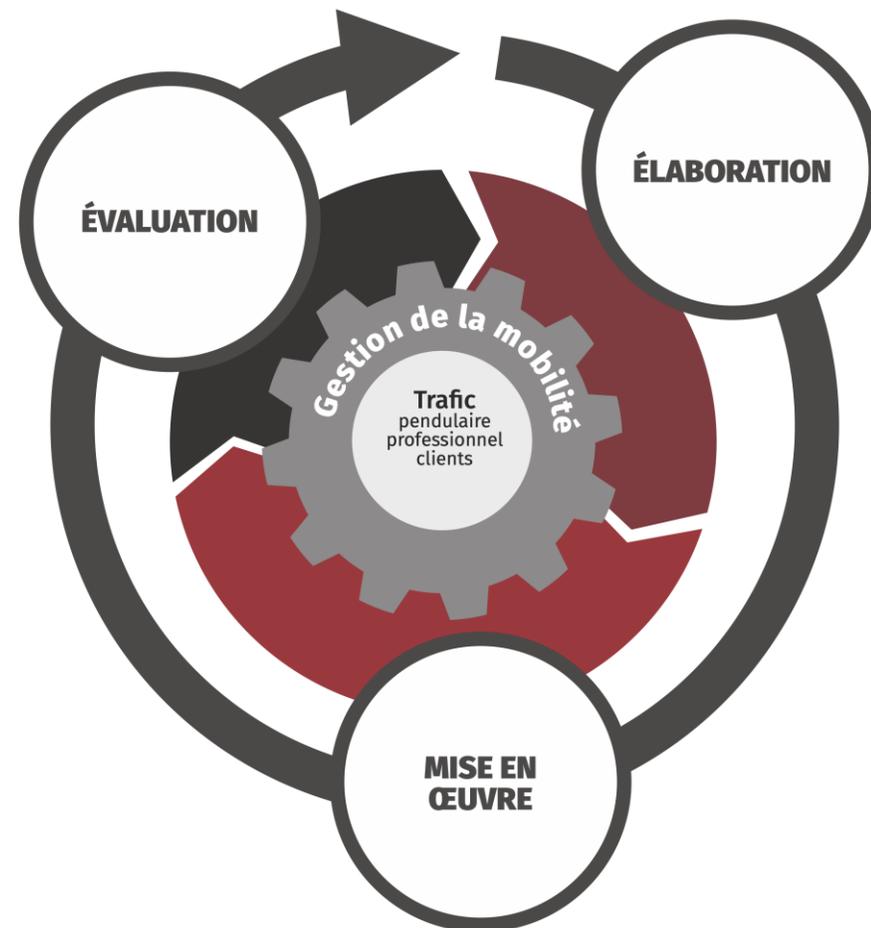
Avec le soutien de

Mobility Management Suisse MMS

- **Association professionnelle** indépendante, fondée en 2020
- MMS rassemble des **conseillers et conseillères expérimenté·e·s** en **gestion de la mobilité** ainsi que toute autre **personne et entité active dans ce domaine**
- **Objectifs et activités :**
 - **Renforcer, rechercher et développer** la gestion de la mobilité comme un champ d'action central pour concevoir une mobilité orientée vers l'avenir
 - Proposer des formats **d'échange et de formation continue** aux membres et à un public plus large
 - **Assurer la qualité** en matière de gestion de la mobilité par l'accréditation des membres et les standards pour l'élaboration de plans de mobilité
- Plus d'informations : www.mms-gms.ch

Qu'est-ce que la gestion de la mobilité ?

- Une approche qui vise à **faire baisser la demande en mobilité** et en particulier le trafic individuel motorisé par:
 - la **réduction des déplacements**
 - et/ou le **transfert modal** vers les modes de transports actifs et publics
- **Mesures “douces”** de promotion, incitation, information et communication qui accompagnent des mesures infrastructurelles
- **Influencer la demande en transport** dans une perspective globale, en tenant compte des nouvelles formes de mobilité, des évolutions technologiques et des exigences sociales



Qu'est-ce qu'un plan de mobilité et quels sont ses avantages ?

Un plan / concept de mobilité est un document qui contient

1. Un cadre pour l'élaboration du projet
2. Une analyse de la situation actuelle
3. Des objectifs à atteindre en termes de mobilité
4. Des mesures ciblées pour y parvenir
5. Un concept de monitoring des mesures mises en place
6. Un organigramme d'implémentation

Il peut se référer à un site ou bâtiment, à une entreprise, administration ou organisation ou encore à un évènement ou une installation à forte fréquentation (p.ex. sportive ou de loisirs)

Un concept / plan de mobilité offre de nombreux avantages:

- faire baisser le trafic motorisé
- améliorer le bien-être et la santé des personnes concernées
- atteindre les objectifs climatiques
- réduire la pression sur le stationnement
- effet positif sur l'acceptabilité d'un projet ou d'un évènement par les riverains
- garantir le bon fonctionnement en matière de mobilité

Pourquoi des standards pour l'élaboration de concepts / plans de mobilité ?

- Répondre aux exigences légales de plus en plus nombreuses qui demandent un plan / concept de mobilité, p.ex. pour:
 - Des entreprises
 - Des projets de construction
 - Des événements

Détails cf. www.mms-gms.ch →



- Proposer une **approche cohérente** pour l'élaboration de ces concepts vu que les lois ne l'explicitent pas
- Faciliter le **processus d'élaboration** grâce à des étapes claires et des livrables bien définis
- Encourager une **mobilité durable**, en développant un panel de mesures favorisant le report modal et ainsi une contribution à atteindre des objectifs climatiques et enjeux de réduction du trafic motorisé

Qu'est-ce que les standards MMS ?

- Une **cadre méthodologique structuré** pour élaborer tous les types de concepts/plans de mobilité
- Un outil **pragmatique et adaptable** aux différents contextes
- Une **référence** pour les collectivités publiques, les entreprises ou les organisateurs d'événements, élaborée par les membres MMS en 2024
- Une base pour une « labellisation » de la **qualité** d'un plan / concept de mobilité
- **Objectif** : faciliter l'élaboration et l'évaluation des contenus de plans / concepts de mobilité

À qui s'adressent les standards MMS ?

- Aux **collectivités (communes, cantons)** :
 - définir les exigences en matière de contenu de concepts et plans de mobilité
- Aux **entreprises, administrations publiques, promoteurs immobiliers, développeurs de sites, architectes** :
 - guide pour élaborer un plan / concept de mobilité (ou un cahier de charges pour le faire)
 - anticiper les besoins de mobilité des usagers et usagères
- Aux **organiseurs de grands événements, gestionnaires d'installations à forte fréquentation (p.ex. sportives ou de loisirs)** :
 - guide pour élaborer un plan / concept de mobilité (ou un cahier de charges pour le faire)
 - assurer une mobilité fluide et limiter les impacts sur le trafic et ainsi augmenter leur acceptabilité

Standards MMS pour l'élaboration de concepts et plans de mobilité



ÉTAPE 1

CADRE



ÉTAPE 2

ANALYSE



ÉTAPE 3

OBJECTIFS



ÉTAPE 4

MESURES



ÉTAPE 5

MONITORAGE



ÉTAPE 6

GESTION



ÉTAPE 1

Définir l'organisation du projet

Tâches Impératives

Nommer **un-e responsable de projet** en charge du suivi du projet sur les aspects techniques et organisationnels (coordination de l'organe de décision)

Définir un organe de décision.

Identification d'un-e décideur-e ou constitution d'un comité de pilotage

Tâches optionnelles

Créer un groupe de travail / de suivi en soutien au/à la responsable de projet, regroupant les différents acteurs (propriétaires privés, développeurs, autorités,...) / services clés de l'entreprise

Livrables

Organigramme de gestion de projet

ÉTAPE 2 ANALYSE

ÉTAPE 3 OBJECTIFS

ÉTAPE 4 MESURES

ÉTAPE 5 MONITORAGE

ÉTAPE 6 GESTION



ÉTAPE 2

Analyser les facteurs d'influence

Tâches Impératives

Évaluer le contexte et les **conditions d'accessibilité multimodale** du site. Situation géographique et intégration dans les réseaux de transport, qualité de desserte TP, offres de mobilité existantes (y compris offres en stationnement)

Analyser des **temps de parcours** tous modes selon les motifs et origines/destinations pertinents. Déplacements domicile-travail (qui sont structurants) mais potentiellement aussi déplacements professionnels, visiteurs/clients, logistiques, de loisir, etc.

Analyser les **pratiques et/ou les profils de mobilité actuels ou visés**. Parts modales des usagers et usagères du site (si site en activité) ou des quartiers voisins selon motifs & raisons associées (collecte des données via enquête ou exploitation des données statistiques) et, le cas échéant, pour un nouveau site décrire les usagers et usagères visé·e·s

Tâches optionnelles

Evaluer les besoins en stationnement (selon les règlements en vigueur) et le cas échéant la **génération de trafic** selon les normes VSS

Livrables

Recueil de **cartographies d'analyse** (par exemple plan d'accessibilité, cartes isochrones, ...) et **graphiques** (chiffres clés, parts modales,...)

ÉTAPE 1 CADRE

ÉTAPE 3 OBJECTIFS

ÉTAPE 4 MESURES

ÉTAPE 5 MONITORAGE

ÉTAPE 6 GESTION



ÉTAPE 3

Cibler les potentiels et les objectifs visés

ÉTAPE 1
CADRE

ÉTAPE 2
ANALYSE

Tâches Impératives

Identifier les **potentiels théoriques des modes alternatifs** à la voiture sur la base de la comparaison des conditions d'accessibilité, des temps de parcours tous modes et des contraintes objectives (horaires, saisonnalité,...)

Définir des **champs d'action prioritaires**. Réduction de la demande en déplacement, report modal, optimisation de l'utilisation de la voiture, amélioration de l'efficience

Définir les **objectifs cibles**. Sur la base des marges de manœuvre identifiées (comparaison entre comportements actuels de mobilité et les potentiels calculés théoriquement) et des champs d'action prioritaires définis

Livrables

Liste d'**objectifs mesurables** (p.ex. potentiel de report modal, réduction des émissions de CO2)

ÉTAPE 4
MESURES

ÉTAPE 5
MONITORAGE

ÉTAPE 6
GESTION



ÉTAPE 4

Développer et adopter un éventail de mesures

Tâches Impératives

Elaborer un **éventail de mesures** Mix / « écosystème » de mesures (mesures complémentaires / interdépendantes et se renforçant mutuellement, push et pull) Proposer a minima une mesure par thématique-clé (gestion du stationnement, incitation à l'utilisation des modes alternatifs, communication, gestion de projet)

Sélectionner des mesures à mettre en œuvre. Le potentiel d'efficacité des mesures doit correspondre aux objectifs fixés. Estimer le coût des mesures dans le but de définir un budget prévisionnel. Mettre en adéquation l'ambition avec les moyens

Hiérarchiser les mesures et **planifier** leur mise en œuvre. Classer les mesures par ordre de priorité et définir un calendrier de mise en œuvre. Présenter les sources de financement prévues

Tâches optionnelles

Organiser un **processus participatif**. Animation d'ateliers créatifs avec panel représentatif d'usagers et usagères (déjà présent·e·s sur le site ou amené·e·s à y emménager)

Livrables

Plan de mesures **intégrant des modalités de mise en œuvre** (horizon de mise en œuvre, acteurs, coûts estimatifs,...)

ÉTAPE 1
CADRE

ÉTAPE 2
ANALYSE

ÉTAPE 3
OBJECTIFS

ÉTAPE 5
MONITORAGE

ÉTAPE 6
GESTION



ÉTAPE 5

Élaborer le concept de monitoring et de contrôle d'efficacité

ÉTAPE 1
CADRE

ÉTAPE 2
ANALYSE

ÉTAPE 3
OBJECTIFS

ÉTAPE 4
MESURES

Tâches Impératives

Définir les valeurs-clés / **indicateurs** et les **méthodes** pour leur collecte

Définir la **fréquence** du monitoring. Idéalement tous les ans et a minima tous les 3 ans

Tâches optionnelles

Décrire le **mécanisme correctionnel** en cas de non atteinte des objectifs. Engagement sur les actions correctives à entreprendre.

Livrables

Concept de monitoring (qui décrit les modalités et le contenu des bilans récurrents)

ÉTAPE 6
GESTION



ÉTAPE 6

Organiser le projet pour l'implémentation et l'exploitation

- ÉTAPE 1 CADRE
- ÉTAPE 2 ANALYSE
- ÉTAPE 3 OBJECTIFS
- ÉTAPE 4 MESURES
- ÉTAPE 5 MONITORAGE

Tâches Impératives

Définir un·e **responsable de la mobilité**

Confirmer l'**organe de décision**. Identification des décideur·e·s en phase « d'exploitation »

Tâches optionnelles

Ajuster le **groupe de suivi** regroupant les différents acteurs pertinents pour la mise en œuvre et le suivi des mesures.

Livrables

Organigramme d'implémentation du projet, le cas échéant cahier des charges pour un·e responsable de mobilité.

Pour aller plus loin

- Les manuels « MIPA – Mobilité dans la planification des sites » permettent d’approfondir la thématique pour les sites, en particulier le manuel «Concept de mobilité pour des sites»
- Pour les plans de mobilité d’entreprises: Centre de compétences Mobilité durable dans les entreprises de SuisseEnergie
- Guides et offres de programmes cantonaux et régionaux de gestion de la mobilité
- Labels de plans de mobilité (p.ex. Ecomobile (Genève), Label E’mob (Fribourg), Best Place 2 Move (international))

Contact

- Contactez des conseillers ou conseillères MMS pour un accompagnement
- Contactez MMS pour un échange, une formation ou un atelier :

Association Mobility Management Suisse MMS

www.mms-gms.ch

info@mms-gms.ch

031 311 93 63

